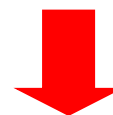


Conseillé

Comment obtenir la subvention de 50% du CESU

Choisissez la solution 2024 qui vous convient.



Cesu ordinaire Étapes A, B et E	Cesu Plus Étapes A, B, C et E	Cesu Plus et Service Subvention immédiate Étapes A,B, C, D et E
Vous me réglez (chèque ou espèces)	Le Cesu me règle.	Le Cesu me règle.
Le Cesu vous prélève la totalité des charges	Le Cesu vous prélève la totalité du net et des charges	Le Cesu vous prélève 50% du net et 50% des charges
L'Etat vous rend 50% du net et des charges en 2025	L'Etat vous rend 50% du net et des charges en 2025	Votre subvention est immédiate.

A - Créez votre compte

- 1 - Allez sur le site www.cesu.urssaf.fr
- 2 - Cliquez sur « [Créer mon compte](#) », puis sur « [Futur employeur](#) ».
- 3 - Complétez les cases et validez.

B - Enregistrez mes données

- 1 - Dans votre tableau de bord, cliquez sur « [Déclarer](#) ».
- 2 - Tapez les données qui me concernent :
 - a) Mon nom et mon prénom : **LEJEUNE Frédéric**
 - b) Ma date et mon lieu de naissance : **18/06/1973 à Dourdan (91)**
 - c) Mon n° INSEE : **173069120003406**
 - d) Mon adresse : **9 Rue de la Mothe 37400 AMBOISE**
 - e) Mon mail : **lejeunefredo@yahoo.fr**
 - f) Mon téléphone : **06 63 37 24 94**
- g) Validez en cliquant sur « [Enregistrer](#) ».

C - Adhérez au CESU PLUS :

- 1 - Dans votre tableau de bord, cliquez sur le gros bouton « [CESU PLUS](#) ».
- 2 - A droite de mon nom, cliquez sur « [Désactivé](#) ».
- 3 - Tout en bas de la page, cochez **les 2 cases à gauche**
- 4 - Cliquez sur « [Activer](#) ».

D - Adhérez au Service Cesu Avance Immédiate :

- 1 - Cliquez sur « [Mon avantage fiscal](#) ».
- 2 - Cliquez sur « [Activer l'avance immédiate de crédit d'impôt](#) ».
- 3 - Remplissez le formulaire qui s'affiche.
- 4 - Acceptez les conditions d'utilisation.

L'administration fiscale vérifie que vous avez un numéro fiscal. Eventuellement tapez ce numéro figurant sur votre avis d'impôt sur le revenu en haut à gauche.

E - ATTENDEZ 24 H (validation du Cesu)... puis faites votre déclaration :

- 1 - Cliquez sur « [Déclarer](#) ».
- 2 - Sélectionner **le mois** au cours duquel j'ai travaillé chez vous.
- 3 - Sélectionnez l'activité « [Petit jardinage](#) ».
- 4 - Tapez le nombre d'heures.
- 5 - Tapez le salaire horaire.
- 6 - Cliquez sur « [Suivant](#) ».
- 7 - Cochez la case à gauche
- 8 - Cliquez sur « [Enregistrer ma déclaration](#) »